

## Observations et avis sur le dossier préalable à la DUP

(H.Thepault , Viodos Abense-de-Bas)

Monsieur le commissaire enquêteur,

A la lecture du dossier d'enquête je souhaiterais formuler plusieurs observations :

1- Sur l'actualité du projet :

Le projet est présenté comme étant l'achèvement de la voie de desserte de la Soule, indispensable à son désenclavement ainsi que la nécessité en a été portée par le milieu économique il y a une trentaine d'années. Il en est le dernier tronçon.

30 ans après et alors que les voies ont été effectivement aménagées dans les autres portions, l'achèvement est-il toujours indispensable ? Les motifs qui prévalaient alors sont-ils toujours d'actualité ? Les nouvelles problématiques telles que l'artificialisation des sols ne doivent-elles pas être prises en considération ? Et pour quel gain ? Au regard de quel coût ? Bref le projet ne doit-il pas être réinterrogé et les possibles alternatives étudiées ?

Cet ensemble de questions n'est pas posé dans le dossier, pourtant se demander si le projet est toujours d'actualité me semble bien un préalable à la DUP. Qu'est-ce qui peut encore aujourd'hui justifier de son actualité ? La sécurisation de la RD11 dans la traversée d'Espes, le gain de temps lié au désenclavement et l'accès au reste de la Soule ? Le gain de temps (1 à 2 mn) n'est pas recevable, reste la sécurisation de la voie qui seule apparaît argumentée dans le dossier. De fait celui-ci est en grande partie une présentation et une analyse des différentes options de contournement du bourg d'Espes étudiées et de la solution retenue.

Je relève l'absence de déclaration des entreprises souletines en faveur du projet. Est-ce à dire que celles-ci n'en sont pas demandeuses et se satisfont pour la majeure partie d'entre elles de l'aménagement existant ou se satisferaient d'un aménagement de l'existant ? La question n'est pas posée.

2- Sur la sécurisation de la voie :

La mise en sécurité de la RD11 sur le parcours du tronçon restant est le seul argument avancé. A preuve est-il cité le nombre d'interventions du SDIS depuis 2012 (14) et celui des tués (1). C'est toujours 1 de trop et il faut sans aucun doute faire en sorte que cela ne se reproduise pas. Mais pour cela il faudrait développer un peu plus les causes de ces accidents.

Est-ce lié à la vitesse excessive des véhicules, auquel cas gommer les sinuosités de la route par un tracé en ligne droite va augmenter la dangerosité de la voie en en augmentant la vitesse et en invitant les usagers (voitures comme camions) à appuyer sur le champignon ?

Est-ce lié à une traversée dangereuse de la route ? et donc est-ce parce que le véhicule arrivait trop vite ou est-ce (éventuellement cumulé) parce que la traversée n'est pas sécurisée (manque de visibilité, déport insuffisant pour par ex un tracteur ...) ?

Quel est le taux moyen ailleurs en Soule ? (mauvaise pratique / habitude de conduite en Soule ?).

Est-ce que là où la voie a été aménagée le taux d'accidentologie a baissé ? Au contraire a-t-il augmenté (chose qui confirmerait la crainte que la ligne droite peut insécuriser) et si oui les accidents qui y ont été recensés sont-ils plus graves ?

Et puis surtout, n'est-il tout bonnement pas plus simple de sécuriser la voie existante tout en favorisant son usage, par tous, car certes il y a les camions mais il y a aussi les usagers du quotidien, ceux et celles qui vont faire les courses, qui amènent les enfants à l'école, les agriculteurs, les cyclistes et les promeneurs qui seront demain privés de l'ancienne voie ferrée et iront où, sur la route ?

L'aménagement de l'existant ne peut être retenu car, est-il écrit, c'est la solution "de ne rien faire" (page 8 / 45) et de ce fait "elle ne répond en rien au problème soulevé et ne peut par définition apporter aucune amélioration à une situation déjà difficile et devant inéluctablement s'aggraver avec l'augmentation et l'évolution des trafics." (sic). Permettez-moi Monsieur le commissaire de m'indigner de la malhonnêteté du propos. Ce n'est pas sérieux ! Comment peut on écrire pareille chose ? Que l'aménagement de l'existant soit étudié et son invalidation démontrée. Je ne suis pas un spécialiste et veux bien en être convaincu mais je refuse qu'on méprise ainsi le citoyen... dont on requiert l'avis et les observations. Je remarquerais que notre conseiller général a bien su sécuriser le village dont il a été maire (Garindein) avec pas moins de 4 passages relevés (2 de part et d'autre du village), 1 haricot et 1 feu (L'unique feu rouge de Soule !) en plein milieu du village. L'entrepreneur M.Arla ne s'en plaint pas à ma connaissance. Pourtant la traversée de Garindein me paraît bien plus malaisée que celle de Espes. Et je doute que M.Arla maire ait dans ses cartons un projet de contournement de Garindein par la plaine et ses terres agricoles en bordure du Saison. Pour finir avec la sécurité je m'inquiète que le tracé retenu rejoint la RD11 près de l'école d'Espes et que les parents / enfants de l'école auront à franchir 2 croisements / carrefours avec une route à la vitesse accrue.

### 3- Sur l'artificialisation des sols :

Outre l'emprise de la nouvelle voie, des bassins de rétention et autres ouvrages d'accompagnement, je relève que celle-ci traverse des terres actuellement cultivées. Je ne sais pas dans quelle mesure l'activité agricole pourra être maintenue sur ces terres et je m'inquiète de la destinée de terrains rendus demain accessibles par la voie de contournement et qui pourraient devenir terres de spéculation.

### 4- Sur le coût :

6,5 M€ aujourd'hui qui deviendront 8 à 9 M€ demain. Mais aucun chiffrage d'une mise en sécurité de la route actuelle puisqu'aucune étude n'a été à priori faite. Pourtant les finances publiques ne s'en porteraient certainement que mieux si une solution plus économe et sûre était possible.

### 5- Sur les études autres :

Je m'étonne de l'absence d'une étude environnementale (dispense accordée par Mme la Préfète de Région) faune / flore et proximité du Saison dont il faut espérer qu'il restera toujours sagement dans son lit.

### **En conclusion :**

A la lecture du dossier je m'interroge sur la pertinence du projet dans sa solution de contournement du bourg d'Espès, je m'étonne de l'insuffisance de son argumentation et je proteste d'une présentation partisane voire franchement malhonnête dans son rejet de solution alternative pas même étudiée alors même que des problèmes de sécurité me semblent perdurer et de nouveaux apparaître (accès école, vitesse accrue) Je m'inquiète du devenir de terrains aujourd'hui agricoles, de l'absence d'étude environnementale. Pour toutes ces raisons j'exprime un avis opposé au projet en l'état et demande une étude honnête qui prenne en considération toutes les possibilités de répondre au souci d'accès, d'usage et de sécurité de la voie par tous.

Fait à Viodos le 20 septembre 2023